

~~parallèlement à la roche à la gauche de l'entrée. Celle-ci contenait le plus d'ossements, juste en face de l'entrée. Sur la gauche et à un mètre de profondeur, on déterra un crâne incomplet et la partie inférieure d'un fémur, cassés sous le poids des éboulis.~~

~~A l'époque préhistorique, la grotte s'avancait certainement plus en avant et la roche formait abri en cet endroit. Juste en face de l'entrée on trouva un morceau d'humérus et de radius ainsi que deux galets percés dont un était évidé et deux grattoirs en silex. Plus loin et à dix centimètres de profondeur, on mit à jour des fragments de poterie blanche, dont le bord d'un pot parfaitement rond.~~

~~Tout le sommet du plateau était une station néolithique, des fouilles faites au siècle passé permirent la découverte de centaines de silex. A l'époque où il faisait des fouilles au dessus de Chauveau, Mr. Paul du Ry en ramassa aussi à cet endroit. Pour notre part, nous en possédons environ deux cents à ce jour, trouvés lors de simples promenades dans le bois. Il existe une place, pas très éloignée du vallon sec, où les silex sont plus abondants. Peut-être y avait-il là des cabanes ou une aire de taille. On trouve également des silex dits «éolithes» de médiocre qualité, à fleur de sol, dans les prairies ou les champs cultivés, mais c'est sur le bord du plateau qu'on en trouve le plus. Peut-être était-ce une clairière, d'où l'on pouvait surveiller toute la vallée, un véritable endroit stratégique.~~

## II. LES RESTES OSSEUX HUMAINS DE LA GROTTTE CH 1/76

par Bernard HALACZEK

Les restes osseux proposés pour étude proviennent de divers niveaux de la fouille, sans qu'il ait toujours été possible de distinguer adéquatement les couches correspondantes. D'après le protocole de fouille fourni par M. R. FASTRÉS (cf. plus haut), un grand nombre d'ossements humains, des os longs tous brisés, éventuellement calcinés, et plusieurs centaines de dents humaines ont été récoltés à quelque 30-50 cm de profondeur dans le premier boyau, sous une couche de terre noirâtre. Plus profondément, les fouilleurs ont découvert un squelette relativement complet, sans crâne, en position allongée dorsale. Trois calvaria lacunaires proviendraient encore d'un boyau perpendiculaire, sans doute en connexion avec la première galerie.

L'ensemble de ce matériel osseux comporte ainsi :

- a) *squelette crânien* : fragments du calvarium : 36
- fragments maxillaires : 6
- fragments mandibulaires : 9

Cet ensemble crânien représente un minimum de 7 individus. On peut y reconnaître un enfant, un adolescent, un vieillard et quelques adultes, parmi lesquels deux pourraient être masculins et deux féminins.

b) *squelette axial* (nombre de fragments).

vertèbres cervicales : 29  
vertèbres thoraciques : 24  
vertèbres lombaires : 10  
sacrum : 1  
côtes ou fragments de côte : 20  
sternum : 1

c) *Ceinture et squelette appendiculaire supérieur* (nombre de fragments).

Omoplate : 4  
Humerus : 6  
Cubitus : 7  
Radius : 14  
Scaphoïde : 7  
Semilunaire : 2  
Grand os : 3  
Pyramidal : 3  
Métacarpien : 37  
Phalange : nombreuses

d) *Ceinture et squelette appendiculaire inférieur* (nombre de fragments).

Os coxal : 5  
Fémur : 14  
Patelle : 16  
Tibia : 9  
Péroné : 1  
Calcaneum : 5  
Scaphoïde : 12  
Cuboïde : 12  
Cunéiforme : 19  
Métatarsien : 61  
Phalange proximale du gros orteil : 31

L'ensemble postcrânien appartient donc à un minimum de 16 individus. La robustesse relative des os suggérerait une répartition plus ou moins équilibrée des adultes entre hommes et femmes.

Trois pièces ou ensembles de pièces justifient dans le cadre de cette étude une description plus attentive :

- a) un complexe crânien CH 1/76-1 (en provenance du boyau latéral) ;
- b) le crâne facial, à partir des maxillaires ou mandibulaires fragmentaires épars ;
- c) le squelette postcrânien manifestement inhumé «sous le lit pierreux» et comportant d'un même individu :

- vertèbres lombaires I-V (CH1/76-101, 104, 106, 108)
  - sacrum CH1/76-111, 112
  - corps sternal CH1/76-120
  - humérus gauche complet CH1/76-205
  - portion distale de l'humérus droit CH1/76-204
  - os coxal droit (auquel manque la partie ventrale de l'ilium et le pubis) CH1/76-301
  - portion dorsale de l'ilium droit et ischium CH1/76-302, 303
  - fémur gauche complet CH1/76-306, 307
  - portion proximale du fémur droit CH1/76-305
- (éventuellement éclairé par l'ensemble plus vaste postcrânien auquel il a été fait allusion plus haut).

A. *Le crâne humain CH 1/76-1* (fig. 7-9).

D'après les fouilleurs, le crâne fut retrouvé lors du dégagement du second boyau de la grotte CH 1/76 (fig. 4), associé d'ailleurs à deux autres calvaria fragmentaires 2 (+ 5, 6, 13 et 38) et 3. Le crâne cérébral est pratiquement complet, légèrement détruit autour du *foramen magnum* et du sphéno-ethmoïde. Le crâne facial est absent, ainsi que la mandibule.

En *norma verticalis* (fig. 9), le crâne se caractérise par son allure rhomboïde : le grand diamètre transversal mesure 146 mm, le plus petit diamètre transversal antérieur mesure 93 mm. Le diamètre antéro-postérieur mesure 183 mm. L'indice céphalique de 79,8 situe la pièce parmi les mésocéphales.

Le calvaria n° 2, très incomplet (encore qu'on a pu lui restituer des éléments occipital gauche (CH 1/76-38), occipital 5 et 13, et pariétal droit 6, manifeste la même forme générale, accusée encore par la forte courbure antéro-inférieure du pariétal gauche plus complet.

Le fragment CH1/76-3 présente une allure davantage dolichocéphale. Du moins est-il suggéré par la faible largeur de la partie arrière mesurable (inférieure à 130 mm).

Les trois crânes possèdent un trou pariétal caractérisé. La suture lambdoïde de 1 et 2 imbrique quelques petits os wormiens.

En *norma lateralis* (fig. 8), le crâne CH 1/76-1 se signale encore par l'allure du ptérior. La suture sphéno-pariétale est pratiquement inexistante : c'est le type fronto-temporal de ptérior en I. La région frontale n'est guère caractéristique : la glabelle n'est pas accusée et l'arcade orbitaire ne manifeste qu'un très léger ressaut. La région occipitale est plus primitive : l'occipital n'est pas régulièrement arrondi, mais marque une angulation dans la région de l'opistho-cranion. Pourtant on ne saurait parler d'un *torus occipitalis* précis. Le *processus mastoïdeus* droit est plus développé que le gauche.



FIG. 7. – Le crâne CH 1/76-1 en *norma frontalis* et *norma occipitalis*

En *norma occipitalis* (fig. 7), le contour crânien est plutôt circulaire ou ovalaire, le plus grand diamètre étant transverse. Les lignes courbes inférieures sont diversement exprimées : faibles en CH 1/76-1, saillantes voire très saillantes en CH 1/76-2 et CH 1/76-3.

En CH1/76-1, l'*incisura mastoïdea* est peu marquée, presque plate. Mais ce caractère n'est pas constant, à en juger par les divers autres temporaux présents dans la collection de Chauveau CH 1/76, où l'incisure est tantôt très aplatie (n° 39 et 44 par exemple), tantôt très profonde (n° 35, 42 ou 43). Le trou mastoïdien est toujours présent.

La morphologie du crâne est mal observable en *norma basilaris*, compte tenu de la destruction de la région correspondante dans le spécimen n° 1 et du réassemblage discutable du spécimen n° 2 (+ 5, 6, 13 et 38). On peut pourtant apprécier la dimension et la profondeur des cavités glénoïdes.

En *norma frontalis* (fig. 7), il faut signaler des vestiges de la suture métopique encore ouverte dans la partie inférieure du frontal, du nasion à la glabelle ; également les échancrures susorbitaires caractérisées. Les arcades supraorbitales moins arrondies et le processus zygomatique relativement gracile suggèrent un crâne sans doute féminin.

#### B. *Le crâne facial.*

Il n'est pas facile de proposer les caractères du crâne facial des individus de Chauveau 1/76. En effet, on ne dispose à ce niveau que d'un seul maxillaire complet CH 1/76-15 et de quelques fragments maxillaires ou mandibulaires, tous isolés.

La largeur bizygomatique du maxillaire CH 1/76-15 peut être estimée à plus de 130 mm. La fosse canine large et profonde confirme l'attribution à un individu masculin, à face puissante. La hauteur du visage (supérieure à 75 mm) permet de calculer un indice facial supérieur particulièrement significatif. Avec des valeurs métriques considérables (largeur orbitale ca. 43 mm, longueur palatale ca. 48 mm, largeur palatale ca. 43 mm), le maxillaire CH 1/76-15 suppose un crâne plus large que CH 1/76-1 et n'appartient donc pas au spécimen n° 1 décrit plus haut. Peut-être appartient-il au crâne n° 2 (parmi les fragments maxillaires disponibles, un seul fragment CH 1/76-36 est également puissant ; tous les autres appartiennent à des faces nettement plus petites).

La forme de l'arc dentaire mérite une mention particulière : de M<sup>2</sup> à P<sup>3</sup>, sa largeur ne décroît guère : le profil alvéolaire épouse davantage une forme en U que le contour parabolique typique de l'homme actuel.

Les fragments mandibulaires permettent quelques conclusions relatives à l'âge du décès des individus de Chauveau. CH 1/76-26 appartient à un enfant ; CH 1/76-30 à un vieillard : aucun des deux ne correspond donc au maxillaire CH 1/76-15. Pas davantage la mandibule CH 1/76-29, aux dimensions trop petites. On



FIG. 8. - CH 1/76-1, *norma lateralis* gauche et droite

notera encore la position presque postérieure des fossettes digastriques sur les mandibules CH 1/76-25, 29 et 30, séparées nettement en ce dernier spécimen d'une *spina mentalis* caractérisée.

Tel qu'il nous est connu, le crâne de Chauveau (notamment la *norma occipitalis* du crâne cérébral, l'allure en U du contour alvéolaire de la maxille et la situation des fossettes digastriques) présente des caractères plutôt primitifs, déjà repérés dans les populations de Burnot (GEVERS, 1973).

### C. Le squelette inhumé de Chauveau CH 1/76

D'après les fouilleurs, un squelette plus ou moins complet se trouvait inhumé «sous un lit de pierre». Il était en position dorsale, orienté nord-sud, les pieds vers l'extérieur de la grotte. On a proposé plus haut la liste des pièces osseuses récupérées, appartenant manifestement au même individu. D'un point de vue strictement anthropologique, il est pourtant indiqué de considérer ce squelette comme partie intégrante de la population beaucoup plus nombreuse découverte à Chauveau CH 1/76. On dénombre en effet 8 individus sur la base des métatarsiens droit II, et gauche V ; 9 individus sur la base de la patelle gauche et du métacarpien I droit et du métatarsien I droit ; 10 individus sur la base du métacarpien I gauche ; 13 sur la base du naviculaire gauche ; 16 individus sur la base de la phalange proximale du gros orteil. Le développement et la robustesse des os manifeste ici la présence d'enfants, d'adolescents et parmi les adultes, d'un nombre approximativement égal d'hommes et de femmes.

La colonne vertébrale représente au moins 5 individus, dont 4 adultes et 1 enfant (cf. les 5 atlas disponibles).

Sept individus différents sont repérables à partir des extrémités supérieures : 5 radius et 5 cubitus droits sont présents dans la collection, parmi lesquels 2 fragments radiaux appartiennent à un enfant ou à un jeune adolescent, le reste à des adultes. Bassin et fémur suggèrent la présence de 5 individus au moins, dont un enfant (Bassin CH 1/76-314) ; les tibias attestent la présence d'un minimum de 6 individus, tous adultes. Ici encore, il faut donc reconnaître 7 individus au moins.

Relativement au squelette inhumé en CH 1/76, l'absence du pubis et d'un crâne sûrement attribuable rend délicate toute tentative de détermination du sexe. Il paraît toutefois plus vraisemblable d'y voir un squelette masculin : en faveur de cette hypothèse, la faible ouverture (ca. 55°) de la grande échancrure sciatique, l'allure plutôt ovale que triangulaire du trou obturateur, la robustesse relative de l'os oxal et la largeur cotylo-sciatique de 37 mm.

Aussi bien la longueur physiologique du fémur (fig. 9, 2) (452 mm) et l'angle de divergence condylo-diaphysaire particulièrement petit (11°) parlent-ils dans le même sens ; pareillement l'index de robusticité (circonférence de la diaphyse multipliée par 100 / longueur fémorale) de 20.4. L'index pilastrique de 109.5 situe le fémur de Chauveau en plein centre de la variabilité masculine.

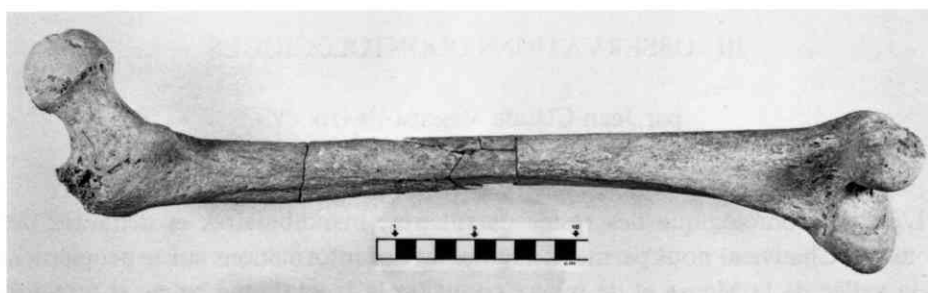
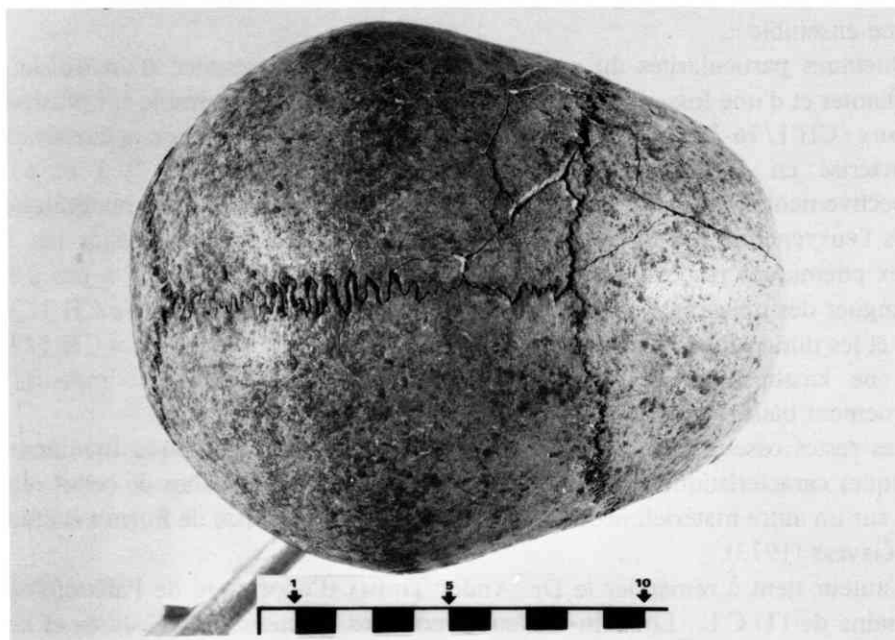


FIG. 9. – CH 1/76-1, *norma verticalis* – Fémur gauche CH 1/76-306 et 307



La longueur de l'humérus (232 mm) favorise aussi une attribution masculine. La stature est estimée à un minimum de 165 cm et est sans doute plus proche de 170 cm.

Dans cette hypothèse, le crâne CH 1/76-1 très probablement féminin, ne saurait appartenir au squelette inhumé. Mais le maxillaire CH 1/76-15 trouvé au même endroit et peut-être le fragment pariéto-occipital CH 1/76-4 font-ils partie du même ensemble ...

Quelques particularités du squelette postcrânien : la présence d'un troisième trochanter et d'une fosse hypotrochantérique est nettement repérable sur plusieurs fémurs : CH 1/76-305, 307, 319. La diaphyse supérieure marque un aplatissement caractérisé en 319 et 320, avec un index platymérique de 70.3 et 67.7 respectivement. Ces divers éléments sont classiques des populations néolithiques. Mais l'eurycnémie des tibias 304, 309 et 316 est clairement manifestée par les index cnémiques respectifs de 78.3, 75.3 et 72.7. De ce fait, il n'y a pas à les distinguer des tibias modernes. De toute manière l'extrémité distale de CH 1/76-308 et les dimensions et la robustesse de divers os du pied, notamment CH 1/76-458 ne laissent pas de suggérer des individus particulièrement massifs et lourdement bâtis.

Les restes osseux très lacunaires de cette population néolithique manifestent quelques caractéristiques morphologiques primitives, très proches de celles repérées sur un autre matériel, néolithique lui aussi, en provenance de Burnot et étudié par GEVERS (1973).

L'auteur tient à remercier le Dr. Andor THOMA (Laboratoire de Paléontologie humaine de l'U.C.L., Louvain-la-Neuve) pour les précieuses suggestions et corrections faites à la lecture du manuscrit.

### ~~III. OBSERVATIONS ODONTOLOGIQUES~~

~~par Jean-Claude VERGER-PRATOUCY~~

~~L'étude odontologique des restes maxillaires, mandibulaires et dentaires des grottes de Chauveau nous permet d'augmenter nos informations sur le peuplement de la vallée de la Meuse et de mieux connaître le Néolithique belge, si toutefois cette date est retenue.~~

~~Nous avons dénombré, dans ce travail préliminaire, de très nombreuses dents ou résidus dentaires dont l'état rend difficile une détermination précise (environ 400) ; par contre, les fragments mandibulaires ou maxillaires partiellement dentés et les 746 dents reconnaissables (dont septante dents de lait) nous autorisent à penser que la population retrouvée à Chauveau présentait plus d'une trentaine d'individus, soit environ le double de celle qui a été découverte dans le site de~~